



Question écrite de Monsieur De Bock relative au réaménagement de la rue Stroobant

Le conseil communal a validé il y a quelques mois l'expropriation de morceaux de parcelles privées aux fins de réaliser la viabilisation de la Rue STROOBANT élargie (égouttage, trottoirs, équipements, etc.).

Les riverains attendent depuis plusieurs années avec impatience la rénovation et l'élargissement de cette voirie.

Cette rue dessert deux écoles et permet également de rejoindre les infrastructures de la commune (salle de sport) et l'administration des services verts/

Il y a également une entrée du Parc Wolvendael où nombre de promeneurs se rendent, en voiture, vélo ou autres.

Or, la rue est complètement défoncée depuis plusieurs années et même dangereuse pour les usagers faibles, qui se retrouvent dans la boue en cas de fortes pluies.

J'avais posé il y a un an la question de l'éclairage qui, en hiver, manquait d'intensité et suscitait une demande de renforcement des usagers en particulier des parents des élèves des écoles riveraines.

Je souhaiterais savoir où en est le calendrier des travaux d'aménagement

1. Où en est la procédure d'expropriation desdites parcelles ?
2. Quel est le planning d'intervention de Vivaqua ?
3. La question de l'éclairage a-t-il été résolu et renforcé ?
4. Y a-t-il une coordination des travaux avec l'ensemble des impétrants ?
5. Quel est le calendrier des travaux prévus par la commune ?
6. Où en est la procédure de permis d'élargissement de la nouvelle voirie STROOBANT ?

Je remercie d'avance le Collège pour sa réponse.

Réponse du Collège :

- **Où en est la procédure d'expropriation desdites parcelles ?**

Tout ce qui concerne la procédure d'expropriation a été finalisé du côté de la Commune d'Uccle.

Le dossier a été transmis au cabinet du Ministre-Président en vue d'être soumis au Gouvernement.

Ensuite, si l'exécutif régional nous autorise à exproprier, l'arrêté pourra naturellement encore être attaqué en annulation et en suspension au Conseil d'Etat.

- **Quel est le planning d'intervention de Vivaqua ?**

Aucun planning n'a été actuellement établi, Vivaqua attendant l'acquisition de l'ensemble des parcelles par la commune et leur intégration dans le domaine public pour finaliser l'étude de rénovation et de pose d'un égout dans l'avenue.

- **La question de l'éclairage a-t-il été résolu et renforcé ?**

Sibelga profitera du réaménagement de l'avenue pour moderniser et renforcer l'éclairage public.

- **Y a-t-il une coordination des travaux avec l'ensemble des impétrants ?**

Plusieurs impétrants (Proximus, Voo, Sibelga...) ont déjà réalisé des interventions ces dernières années. Conformément à l'ordonnance chantiers, un appel à coordination sera lancé préalablement aux travaux de Vivaqua et de réaménagement de la voirie. Les impétrants intéressés devront obligatoirement s'intégrer à ce chantier s'ils doivent également réaliser des interventions.

- **Quel est le calendrier des travaux prévus par la commune ?**

Le réaménagement de la voirie dépendant des travaux de Vivaqua, aucun calendrier ne peut actuellement être établi. Nous veillerons à tenir compte autant que possible de la présence des 2 écoles et des différents services et activités présents dans l'avenue dans l'élaboration du planning. Comme toujours, nous tâcherons également de réduire au maximum l'impact pour les riverains.

- **Où en est la procédure de permis d'élargissement de la nouvelle voirie STROOBANT ?**

La demande de permis d'urbanisme sera introduite dès que Vivaqua aura confirmé ses travaux, ceci afin d'éviter que le permis ne soit périmé avant le démarrage du chantier de réaménagement.